

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 39 (1968)

Heft: 5

Artikel: La jeunesse jurassienne face aux problèmes de l'intégration européenne

Autor: Schindelholz, Roger

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La jeunesse jurassienne face aux problèmes de l'intégration européenne

par Roger SCHINDELHOLZ

L'intégration est un problème actuel et important. Il nous a paru intéressant de procéder à une enquête dans quelques classes d'écoles de Delémont et de Porrentruy. Notre double but peut se résumer ainsi :

1. Connaître le degré d'information de notre jeunesse dans le domaine des institutions européennes et des problèmes de l'intégration de l'Europe.
2. Avoir un aperçu de l'opinion des étudiants (es) et apprentis (es) sur les différents problèmes de l'intégration européenne.

267 étudiants et apprentis consultés

La population statistique ayant fait l'objet de notre enquête se compose ainsi :

Ecole supérieure de commerce de Delémont :

34 élèves de 1^{re} année

29 élèves de 3^e année

Ecole complémentaire commerciale de Delémont (apprentis (es) de bureau) :

25 élèves de 1^{re} année

18 élèves de 2^e année

Ecole professionnelle artisanale de Delémont :

15 élèves de 1^{re} année (classe de monteurs électriciens)

12 élèves de 3^e année (classe de dessinateurs en bâtiment)

Ecole cantonale de Porrentruy :

10 élèves de 1^{re} commerciale

25 élèves de 2^e commerciale

29 élèves de 2^e littéraire

12 élèves de 2^e scientifique

Ecole normale des institutrices de Delémont :

34 élèves de 1^{re} année

34 élèves de 3^e année

Au total : 267 étudiants (es) et apprentis (es) de 16 à 19 ans.

Le questionnaire

Le questionnaire présenté à ces jeunes filles et jeunes gens se présentait ainsi :

1. Quelles institutions politiques ou économiques européennes connaissez-vous ?
2. De quelles institutions ou de quels groupements européens économiques ou politiques la Suisse fait-elle partie ?

Joie et santé



Renseignements et prospectus par

Condor S. A., Courfaiivre

Tél. (066) 3 71 71

1401

Routes

JAUQUET & PETER S.A.

Génie civil - Bâtiments

Delémont-Bure-Porrentruy

1396

LA JURASSIENNE

Caisse d'assurance-maladie
créée par l'ADIJ, reconnue par la Confédération
est ouverte à tous les Jurassiens

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ET D'HOSPITALISATION
INDEMNITÉS AU DÉCÈS — ASSURANCE-TUBERCULOSE
SOINS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES
ASSURANCE-MATERNITÉ — ASSURANCE COLLECTIVE

Présidence : **Delémont**, avenue de la Gare 46, tél. (066) 2 15 13

Administration : **Cortébert**, tél. (032) 97 14 44

1403

3. Seriez-vous favorable à l'adhésion de la Suisse au Marché commun ? (répondre par oui, non, pas d'opinion).
4. Si oui, le seriez-vous encore si cette adhésion devait conduire à l'abandon pour notre pays de la neutralité politique ? (oui, non, pas d'opinion).
5. Quels sont actuellement à vos yeux, les problèmes européens les plus importants ?
6. A votre connaissance, qu'est-ce qui a déjà été réalisé, jusqu'à ce jour, dans la voie de l'intégration et de l'unification de l'Europe ? (ne pas citer le nom des institutions, mais les réalisations pratiques).
7. Seriez-vous partisan d'une participation des pays de l'Est à une intégration de l'Europe ? (oui, non, pas d'opinion).
8. Quels sont, à votre avis, les buts visés par les initiateurs et les actuels responsables du Marché commun ?
9. Savez-vous ce que signifient les initiales ci-dessous ?

a) CED	d) OCDE
b) CEE	e) CECA
c) AELE	f) EURATOM

(Cette question figurait sur une feuille séparée afin de ne pas aider aux réponses des premières questions.)
10. A votre avis, quels sont les buts essentiels d'une intégration ou d'une unification européenne ? (votre opinion personnelle).

Trois remarques préalables

Avant d'analyser les réponses à ces questions, nous ferons trois remarques préalables :

1. Nous n'avons pas relevé de grandes différences dans les réponses d'opinion entre les classes d'une même école.
2. Les connaissances sont évidemment fort différentes selon le degré d'étude et d'apprentissage ; le but de cette enquête n'est pas de relever une telle différence, mais de déceler la manière particulière dont les différentes catégories scolaires ont connaissance de ces problèmes.
3. L'opinion des jeunes interrogés en fonction de leur milieu social ou familial n'a malheureusement pas pu faire l'objet de notre enquête ; nous ne pourrions tirer que quelques conclusions générales de cet aspect du problème, car les réponses à notre questionnaire sont restées anonymes.

Ajoutons que tous les jeunes filles et jeunes gens ont répondu à nos questions avec sérieux et générosité ; qu'ils en soient remerciés et félicités. Notre gratitude va également aux directeurs des écoles sollicitées et aux professeurs qui se sont chargés de cette enquête.

L'analyse

Question 1 : Quelles institutions politiques ou économiques européennes connaissez-vous ?

Nous avons limité le nombre de réponses à cinq ; nous avons obtenu les réponses globales suivantes quant aux nombre :

- 7 élèves (2 0/0) ne connaissent aucune institution européenne
- 29 élèves (10 0/0) ne citent qu'une seule institution
- 67 élèves (25 0/0) connaissent deux institutions
- 57 élèves (21 0/0) en connaissent trois
- 62 élèves (23 0/0) parviennent à en citer quatre
- 16 élèves (6 0/0) parviennent à en citer cinq (3 élèves de l'Ecole de commerce, 4 dessinateurs en bâtiment, 8 gymnasiens et 1 élève de l'Ecole normale).

Parmi les institutions citées, on obtient :

1. Marché commun	247 fois
2. AELE	218 fois
3. CECA	142 fois
4. Conseil de l'Europe	45 fois
5. OCDE	14 fois

Il apparaît donc que la CEE à laquelle n'appartient pas la Suisse est mieux connue des jeunes que l'AELE ou le Conseil de l'Europe. Seuls les apprentis de bureau citent plus fréquemment l'AELE (42 fois) que la CEE (35 fois). Nous avons d'autre part relevé avec étonnement à quel point l'OCDE est peu connue, puisque seulement 4 0/0 des jeunes la citent. Enfin, on a relevé dans la liste des institutions citées 214 erreurs provenant de confusions entre les institutions européennes et les institutions mondiales telles que GATT, ONU, OTAN, UNESCO, Croix-Rouge, BIT, etc. A maintes reprises également des élèves citent des organisations internes de la CEE, les élevant en véritables institutions européennes (FEOGA par exemple). Ces erreurs se retrouvent dans les réponses données à la deuxième question.

Question 2 : De quelles institutions ou de quels groupements européens économiques ou politiques la Suisse fait-elle partie ?

Nous avons obtenu les résultats suivants, selon le nombre des suffrages :

AELE	170 élèves connaissent l'appartenance de notre pays à l'AELE, donc 63 0/0 des jeunes ayant répondu à notre questionnaire.
Conseil de l'Europe	71 élèves (26 0/0).
CERN	23 élèves (8 0/0).
OCDE	2 élèves seulement, sur 267, connaissent notre appartenance à l'OCDE.

Les erreurs proviennent à nouveau d'une confusion entre les institutions européennes et mondiales, sans doute par suite d'une lecture trop rapide de la question posée. Les graves erreurs sont peu nombreuses puisque 14 élèves seulement (6 0/0) disent que la Suisse appartient à la CEE et 22 élèves (8 0/0) la voient membre de la CECA. Ces erreurs se retrouvent dans toutes les écoles, à un degré cependant plus élevé dans la catégorie d'apprentissage.

Question 9 : Savez-vous ce que signifient les initiales ci-dessous ?

- | | | |
|--------|---------|------------|
| a) CED | c) AELE | e) CECA |
| b) CEE | d) OCDE | f) EURATOM |

Nous commentons ici les réponses à la neuvième question car il s'agit également d'une question permettant de déceler le degré de connaissance de notre jeunesse. Nous résumons globalement les réponses sous forme de tableau :

Institutions	Nombre d'élèves connaissant exactement l'institution	Nombre d'élèves ayant une vague connaissance
a) CED	15	—
b) CEE	118	41
c) AELE	186	37
d) OCDE	16	15
e) CECA	137	63
f) EURATOM	16	89

CED : le Traité de Communauté de défense rejeté par l'Assemblée nationale française en 1954 appartient à l'histoire ; nous avons posé la question à titre de curiosité et nous avons été agréablement surpris d'obtenir 15 réponses justes (12 gymnasiens, 2 normaliennes et 1 apprenti de bureau).

CEE : alors que le Marché commun était cité par 247 élèves à la première question, 118 seulement (44 %) connaissent exactement le sens des initiales de cette institution ou font le rapprochement en citant « Marché commun » (réponse admise) ; 41 élèves citent approximativement cette institution en parlant de « commission », « comité », « corporation », etc.

AELE : si la majorité des jeunes connaissent mieux la CEE que l'AELE (question 1), la situation est en revanche renversée pour la connaissance du sigle ; en effet, 186 élèves (70 %) donnent la signification exacte des initiales du groupe des Sept.

OCDE : 16 élèves seulement (6 %) connaissent l'Organisation de coopération et de développement économiques (qui remplaça en 1961 l'OECE) alors que 15 élèves connaissent approximativement le sens des initiales.

CECA : constatation étonnante, le sigle de la Communauté européenne du charbon et de l'acier est mieux connu que celui du Marché commun puisque 137 jeunes (51 % contre 44 % pour la CEE) indiquent correctement le sens des initiales.

EURATOM : la Communauté européenne de l'énergie atomique créée par le Traité de Rome en 1957 est très peu connue ; si 89 élèves (33 %) savent qu'il s'agit d'une institution ayant trait aux problèmes atomiques, 16 seulement (6 %) connaissent exactement la définition du sigle.

Premières conclusions

L'analyse des réponses à ces trois questions permet déjà quelques conclusions sur les connaissances qu'ont les jeunes des problèmes et des institutions européennes ; un jugement de valeur est difficile et ne doit pas dépendre d'une exigence donnée ; ainsi, on aurait tort d'estimer que la jeunesse doit connaître, compte tenu de la grande actualité de ces questions, un nombre « x » d'institutions européennes. On relève que :

- 50 % des jeunes connaissent 3, 4 ou 5 institutions européennes ;
- la CEE, l'AELE et la CECA, qui sont les institutions les plus dynamiques dans le cadre de l'intégration européenne, sont connues par une forte majorité de nos étudiants et apprentis.

A l'opposé de ce côté positif, on constate que des lacunes importantes subsistent dans la connaissance d'institutions européennes qui font certes moins parler d'elles dans la presse quotidienne (OCDE, EURATOM et même le Conseil de l'Europe). Enfin, s'il se produit dans les réponses des erreurs graves, celles-ci sont peu nombreuses.

Les lacunes et les erreurs sont groupées par classes, ce qui provient du fait que ces problèmes n'ont pas encore été traités dans la classe en question. Dans un bon nombre de réponses cependant, et cela se confirmera plus loin, on relève un intérêt certain de la majorité des jeunes pour les problèmes de l'intégration européenne.

Examinons à présent les réponses aux questions visant à connaître non plus les connaissances, mais l'opinion de la jeunesse face à ces problèmes.

Opinions

Question 3 : Seriez-vous favorable à l'adhésion de la Suisse au Marché commun ?

L'analyse des réponses à cette question ne permet malheureusement pas de faire un rapprochement entre l'opinion de l'élève et son degré d'information ; ce rapprochement n'a d'ailleurs pas une très grande importance, la majorité étant forte dans les réponses :

- 232 jeunes se déclarent favorables à l'adhésion de la Suisse au Marché commun, soit 86 % ;
- 17 élèves se déclarent opposés à une telle adhésion (6 %) ;
- 25 élèves enfin avouent ne pas avoir d'opinion (9 %).

Ces résultats sont intéressants, car ils montrent, indépendamment du degré de connaissance des problèmes que poserait une adhésion de la Suisse à la CEE, l'opinion franche, la tournure d'esprit d'une majorité de la jeunesse répartie dans les différentes catégories scolaires.

Il nous a paru intéressant d'analyser de plus près le pourcentage des réponses dans chaque école, en fonction du total des élèves interrogés dans l'établissement scolaire en question. Le pourcentage des élèves se déclarant favorables à une adhésion de la Suisse au Marché commun est plus élevé chez les jeunes artisans et chez les gymnasiens (90 %) que chez les élèves de l'Ecole de commerce de Delémont (85 %). Enfin, ce pourcentage est plus faible chez les élèves de l'Ecole normale de Delémont et chez les apprentis de bureau (majorité de jeunes filles) où il atteint 83 %. C'est également dans ces deux écoles que l'on

trouve le plus grand nombre d'élèves déclarant n'avoir pas d'opinion : 16 % des normaliennes, 11 % des apprentis de bureau contre 3 % des apprentis de l'artisanat.

Compte tenu du manque d'informations précises permettant d'établir une corrélation entre l'opinion des jeunes sur ce point et le degré de leurs connaissances précises sur les problèmes posés par une telle adhésion de la Suisse à la CEE, nous avons pondéré notre question par la suivante :

Question 4 : Si oui, le seriez-vous encore si cette adhésion devait conduire à l'abandon pour notre pays de la neutralité politique ?

Seuls répondaient à cette question les 232 élèves favorables à une adhésion de la Suisse à la CEE ; un certain nombre cependant ont tout de même donné leur opinion sans y être astreints. Le résultat global est celui-ci :

Oui 106 élèves
Non 133 élèves

Si l'on examine alors par établissement scolaire le nombre des jeunes qui sont partisans d'une adhésion de la Suisse à la CEE, même au prix de notre neutralité, on obtient les résultats suivants :

18 % des apprentis de bureau
33 % des apprentis de l'artisanat
39 % des élèves de l'Ecole de commerce
47 % des élèves du gymnase cantonal
48 % des futures institutrices.

La retenue est donc très grande chez les apprentis de bureau et, chose étrange, c'est chez les élèves de l'Ecole normale que l'on trouve, proportionnellement, le plus grand nombre d'élèves favorables à une intégration dans le cadre de la CEE, même au prix de notre neutralité : sur 57 élèves qui répondent oui à la troisième question, 33 répondent également oui à la quatrième question, soit le nombre relatif le moins grand en comparaison des autres écoles ; cela peut signifier que les jeunes normaliennes, ayant bien pesé leur réponse pour une adhésion de la Suisse au Marché commun, font moins cas que les autres de la neutralité suisse. On constate en effet par rapport au oui de la question 3 une perte de suffrages favorables à la question 4 :

de 42 % pour les élèves de l'Ecole normale
de 48 % pour les élèves de l'Ecole cantonale
de 55 % pour les élèves de l'Ecole de commerce
de 64 % pour les élèves de l'Ecole professionnelle artisanale
de 77 % pour les élèves de l'Ecole complémentaire commerciale.

Question 5 : Quels sont actuellement, à vos yeux, les problèmes européens les plus importants ?

Les élèves des écoles ayant fait l'objet de cette enquête ont répondu très généreusement à cette question puisque 28 problèmes différents ont été cités. Le problème le plus souvent cité est de très loin celui que pose l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ; cela montre en premier lieu que les jeunes suivent l'actualité (l'enquête a été faite en décembre dernier dans les classes) et en second lieu que

« l'Europe » est très souvent assimilée au Marché commun. Voici, dans l'ordre de leur importance aux yeux des élèves interrogés, les problèmes européens actuels :

1. Entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun	109 fois
2. La réunification des deux Allemagnes	49 fois
3. La dictature en Grèce et en Espagne	21 fois
4. L'extension de la CEE	20 fois
5. L'abaissement des tarifs douaniers	15 fois
6. L'aide aux pays en voie de développement	12 fois
7. La division de l'Europe entre l'Est et l'Ouest	11 fois
8. L'opposition entre l'URSS et les USA	11 fois
9. Les problèmes monétaires	11 fois
10. Les investissements américains en Europe	9 fois

Les 10 problèmes ci-dessus ont donc obtenu au total 268 suffrages.

Ces « problèmes » sont cités assez proportionnellement par les différentes catégories d'élèves ; cela montre que la prise de conscience de ces problèmes provient de l'information générale : lecture des journaux, radio et télévision.

Relevons encore quelques curiosités apparues dans le dépouillement des réponses à cette question ; les problèmes monétaires cités 11 fois, ne le sont que 2 fois par des élèves de formation commerciale et 6 fois en revanche par les jeunes filles de l'Ecole normale. Ce sont également les futures institutrices qui s'émeuvent le plus des événements de Grèce alors que le tiers des gymnasiens évoquent la séparation de l'Allemagne.

Si l'on considère enfin le problème dont on parlait le plus au moment de l'enquête, celui de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, on peut obtenir des renseignements intéressants sur le degré d'information des différentes catégories scolaires ; ainsi, 40 % des jeunes ont cité ce problème européen et par école on obtient les pourcentages suivants :

18 % des apprentis de l'artisanat
34 % des apprentis de bureau
36 % des élèves de l'Ecole normale
46 % des gymnasiens
52 % des élèves de l'Ecole de commerce.

Signalons encore que 6 jeunes font l'honneur à notre pays de citer son adhésion à la CEE comme l'un des plus importants problèmes européens actuels ; 5 élèves (dont 4 normaliennes) considèrent le gaullisme comme un problème européen ! 3 évoquent la pollution de l'eau et de l'air et 2 parlent du renouveau du nazisme en Allemagne. Enfin, quelques élèves citent les problèmes européens suivants : le tunnel sous la Manche, le dopping, la maladie du pape et la circulation à gauche en Grande-Bretagne !

Question 6 : A votre connaissance, qu'est-ce qui a déjà été réalisé, jusqu'à ce jour, dans la voie de l'intégration et de l'unification de l'Europe ?

Ici également nos jeunes ne sont pas empruntés pour citer toute une gamme de réalisations dans la voie de l'intégration européenne ; au

total 26 suggestions différentes sont émises ; si certaines sont originales (l'émission « Jeux sans frontières » à la TV), personnelles (le sport en Eurovision) ou imaginaires (création de l'armée européenne), 203 suggestions se retrouvent sur 9 réalisations principales. Ce sont :

1. Abaissement des droits de douane	58 fois
2. Suppression de certaines barrières douanières dans le cadre de la CEE	44 fois
3. Accords sur les prix agricoles et modernisation de l'agriculture	24 fois
4. Libéralisation des échanges dans l'AELE	18 fois
5. Rapprochement entre la France et l'Allemagne	16 fois
6. Recherche scientifique en commun	14 fois
7. Liberté d'établissement et de circulation	10 fois
8. Généralisation de visites entre les chefs des Etats	10 fois
9. Intégration dans les transports et les voies de communications	9 fois

Les réalisations dans l'intégration de l'agriculture sont citées par 22 élèves des classes du gymnase et 2 normaliennes ; ce sont également ces élèves-là qui citent les réalisations européennes sur le plan des voies de communications. Les autres classes ignorent ces réalisations pour ne les avoir pas étudiées encore en classe. Comme exemple de la coopération scientifique on indique à maintes reprises la réalisation franco-anglaise du Concorde.

Enfin, ajoutons que 4 élèves estiment que rien n'a été fait et que « l'on discute beaucoup pour rien ».

Question 7 : Seriez-vous partisan d'une participation des pays de l'Est à une intégration de l'Europe ?

Il nous a semblé intéressant de poser cette question-ci à la jeunesse du Jura et de comparer les réponses à celles données à la question 4 (neutralité).

La majorité des jeunes (52 %) verraient d'un bon œil une participation des pays de l'Est à l'intégration européenne ; les plus favorables sont les élèves du gymnase de Porrentruy (69 %). Dans cette école, en proportion de l'effectif de chaque classe, on relève les pourcentages suivants d'opinions favorables :

Section commerciale	68 %
Section littéraire	60 %
Section scientifique	91 %

Les moins favorables à une participation des pays de l'Est à l'intégration européenne sont les apprentis de bureau, alors que la moitié des normaliennes répondent par oui. Le plus grand nombre de jeunes répondant par « pas d'opinion » sont les apprentis de l'artisanat et les élèves de l'École normale.

Si nous reprenons les proportions des jeunes qui sont favorables à une adhésion inconditionnelle de la Suisse à la CEE et les proportions de ceux qui souhaitent une participation des pays de l'Est à l'intégration européenne, nous obtenons les classements suivants (en pourcentage de l'effectif de l'école) :

**Adhésion de la Suisse à la CEE
même au prix de la neutralité**

Ecole normale (49 0/0)
Gymnase (46 0/0)
Ecole de commerce (39 0/0)
Ecole professionnelle (33 0/0)
Ecole compl. commerciale (18 0/0)

**Participation des pays de l'Est
à l'intégration européenne**

Gymnase (69 0/0)
Ecole normale (50 0/0)
Ecole professionnelle (45 0/0)
Ecole de commerce (42 0/0)
Ecole compl. commerciale (38 0/0)

Dans l'ensemble, les catégories scolaires montrent proportionnellement la même opinion face aux deux problèmes, avec cependant pour toutes les écoles une méfiance moins grande face aux pays de l'Est que devant une renonciation à notre neutralité.

Question 8 : Quels sont, à votre avis, les buts visés par les initiateurs et les actuels responsables du Marché commun ?

Nous nous doutions bien que les buts de la CEE fixés rigoureusement par le préambule du Traité de Rome ne seraient pas cités intégralement. Les réponses à cette question furent faites sur la base du raisonnement, ce qui rend l'analyse beaucoup plus intéressante. Relevons en premier lieu que 50 jeunes (18 0/0) ne donnent aucune réponse à cette question ; les élèves de l'Ecole cantonale se distinguent puisque seulement 2 0/0 d'entre eux ne donnent aucune réponse.

Nous reprenons, pour l'analyse des réponses, le texte du préambule du Traité de Rome instituant la CEE, en indiquant en marge le nombre de fois où les objectifs du Marché commun sont cités :

- « établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens » 66 fois
- « assurer par une action commune le progrès économique et social de leurs pays en éliminant les barrières qui divisent l'Europe » 8 fois
- « améliorations constante des conditions de vie et d'emploi de leurs peuples » (... « but essentiel de leurs efforts ») 20 fois
- « ... renforcer l'unité de leurs économies et en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisés » 2 fois
- « assurer la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux » 93 fois
- « affermir, par la constitution de cet ensemble de ressources, les sauvegardes de la paix et de la liberté » 2 fois

Les objectifs que se sont fixés les Six sont donc cités par les jeunes ; personne cependant n'a parlé de « l'action concertée en vue de garantir la stabilité dans l'expansion, l'équilibre des échanges et la loyauté dans la concurrence ».

En revanche, 73 jeunes de toutes les catégories scolaires voient dans les objectifs des fondateurs de la CEE la lutte pour l'indépendance économique de l'Europe face aux USA et à l'URSS. D'autre part, il y a souvent confusion entre les buts et les moyens.

Parmi les réponses originales, on peut citer ce jugement sévère d'une élève de troisième année de l'Ecole normale : « Peu de buts précis ; il faudrait d'abord que les responsables s'entendent » ; une autre élève de la même classe voit dans l'objectif des fondateurs de la CEE la participation de la Suisse au Marché commun et elle ajoute « ... malgré de Gaulle ! ». Un apprenti de l'artisanat pense que la CEE a pour objectif la lutte contre le capitalisme ; un autre donne la curieuse réponse suivante : « Faire de la France une grande puissance. » Enfin, un apprenti de bureau pense que le but des Six est principalement de retarder l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE ! Autant de réponses originales qui ne manquent pas d'un certain réalisme...

Question 10 : A votre avis, quels sont les buts essentiels d'une intégration de l'Europe ?

Cette dernière question faisait appel à l'opinion personnelle de chaque jeune interrogé. Bien qu'un élève sur 3 ne donne aucune réponse, ce ne sont pas moins de vingt opinions différentes qui sont formulées. Selon le nombre de fois où elles sont citées, les opinions sur les buts essentiels de l'intégration européenne sont les suivantes :

1. Faire de l'Europe une puissance face aux USA, à l'URSS et à la Chine	71 fois
2. Supprimer les guerres	45 fois
3. Supprimer les frontières	31 fois
4. Favoriser les échanges commerciaux et intellectuels	28 fois
5. Unification des pays de l'Europe	26 fois
6. Le progrès économique, la stabilité économique	20 fois
7. Suppression des droits de douane	18 fois
8. Concentration de l'effort dans la recherche	12 fois
9. Amélioration du niveau de vie	9 fois
10. Aide aux pays en voie de développement	9 fois

On constate donc que les problèmes de relations internationales, économiques ou publiques reviennent plus souvent à l'esprit des jeunes que les problèmes spécifiquement économiques. Toutes les opinions ci-dessus se répartissent proportionnellement dans les différentes catégories scolaires et aucune particularité n'apparaît.

Il faut cependant relever quelques opinions intéressantes. Ainsi 7 jeunes (dont 3 élèves de l'Ecole de commerce et 2 apprentis de bureau) estiment que l'intégration européenne doit viser avant tout à lutter contre le communisme ; 6 jeunes évoquent la stabilité monétaire (3 apprentis de bureau, 2 apprentis de l'artisanat et 1 normalienne). On propose également comme objectif souhaitable la défense de la culture européenne (1 élève de l'Ecole de commerce, 1 gymnasien et 1 normalienne). Une élève de l'Ecole normale écrit encore : « L'Europe divisée n'est pas prête pour la guerre. » Une autre future institutrice estime que l'Europe unie n'est pas pour demain car l'esprit n'y est pas : « Nationalisme, xénophobie et exemples de la mentalité peu chrétienne de bien des Suisses. » Enfin, un futur employé de bureau (ou une) exprime encore cette idée originale : « Une Europe unifiée a plus de chance de faire accéder son économie en Asie. » On relève d'autre

part à maintes reprises le vœu d'une intégration européenne pour faire face au péril jaune.

* * *

Ces réponses à nos questions sur l'intégration européenne n'appellent à notre sens pas d'autres commentaires. Une analyse plus détaillée en fonction du milieu social et familial serait certes intéressante, mais elle aurait nécessité une investigation moins anonyme qui aurait sans doute nui à la spontanéité. Nous avons également renoncé à commenter certaines comparaisons entre les différentes classes d'une même école afin de rester dans un cadre général.

Nous pouvons donc conclure que les jeunes de 16 à 19 ans sont différemment informés des problèmes de l'intégration européenne ; si certains ignorent tout, une majorité font preuve de connaissances réjouissantes. Les opinions émises permettent également de conclure à l'intérêt évident que suscitent les problèmes de l'Europe auprès d'une certaine catégorie de jeunes ; les opinions émises sont les plus riches et les plus intéressantes dans les classes où l'information est la meilleure.

Il est donc indispensable que l'information se fasse de manière systématique et cela est valable autant pour nos jeunes étudiants (es) et apprentis (es) que pour les adultes. Peut-être nous sera-t-il possible un jour de procéder à une même enquête dans certains cercles d'adultes...

R. S.

Bibliographie jurassienne

par Hubert BOILLAT

Fréquemment, nous recevons des demandes de documentation sur le Jura ; venues de Suisse, voire de l'étranger, exigeant une prompt réponse, il est parfois difficile de les satisfaire car nous manquons de matériel, de références et surtout de temps pour accomplir les recherches nécessaires.

Aussi le comité de l'ADIJ a-t-il décidé en octobre 1966 de créer une bibliographie jurassienne et, par là, un service de documentation capable de répondre aux nombreuses demandes qui nous parviennent. Bien des personnes ont déjà profité de cette innovation ; c'est pourquoi, une ou deux fois par année, le bulletin de l'ADIJ publiera des extraits du fichier que nous établissons.

A la lecture des quelques généralités publiées ce mois-ci, d'aucuns s'étonneront de ne pas voir citer des textes qui leur paraissent de première importance. C'est que ceux-ci se trouvent déjà dans l'ouvrage capital d'Amweg ou qu'ils furent publiés dans le bulletin de l'ADIJ. De plus, nous n'avons pas la prétention d'être complet, car ce n'est pas en quelques mois que l'on réunit toutes les publications qui concernent le Jura !

Toutes les indications bibliographiques ont été, dans la mesure du possible, vérifiées par nous-mêmes ; et si, dans certains cas, quelques renseignements font défaut, c'est que nous avons préféré rester incomplet — quitte à combler ces lacunes par la suite — plutôt que d'introduire cer-